



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dysfonctionnements gare Saint-Lazare

Question écrite n° 10000

Texte de la question

M. Sylvain Maillard interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la vétusté et les défaillances des systèmes de signalement de la gare Saint-Lazare, qui occasionnent des dysfonctionnements réguliers pour les usagers. Il souhaite savoir quelle action la ministre mène auprès de la SNCF pour améliorer la situation.

Texte de la réponse

La sécurité des personnes et des biens constitue un objectif prioritaire pour SNCF Réseau. Aussi, il est impossible pour le gestionnaire d'infrastructure de maintenir des circulations sur une voie dont l'état, ou celui des constituants, ne peut garantir un haut niveau de sécurité. S'agissant plus spécifiquement de l'incident survenu en gare de Paris-Saint-Lazare, une panne d'aiguillage a été identifiée par SNCF Réseau à 2h30 du matin, le 13 juin 2018, interrompant de fait les circulations ferroviaires. Conscient du préjudice causé aux usagers, SNCF Réseau a mis en place une cellule de crise afin de rétablir au plus vite les circulations. L'origine de la panne a été identifiée vers 9h30 : il s'agissait d'un défaut électrique sur un commutateur de commande de signalisation situé dans le poste d'aiguillage datant de 1966. Ce composant défectueux pouvait engendrer des courants parasites et déclencher des signaux de manière aléatoire. Après identification du dysfonctionnement, une équipe d'une cinquantaine d'agents a effectué les réparations nécessaires et à 10h30, le même jour, le trafic a pu reprendre progressivement. L'information voyageurs a bien fonctionné : la priorité de la SNCF a été d'informer le plus rapidement possible les voyageurs via l'application mobile SNCF et les comptes Twitter des lignes pour qu'ils puissent disposer des informations nécessaires à la modification de leurs itinéraires. Le plan de continuité de l'exploitation des gares mis en œuvre depuis l'incident de Montparnasse sur les grandes gares parisiennes, dont Saint-Lazare, a fait preuve de son efficacité lors de cet incident. Cinq gares terminus provisoires ont été mises en place : La Défense, Houilles-Carières-sur-Seine, La Garenne-Colombes, Argenteuil et Mantes-la-Jolie, ce qui a permis aux voyageurs d'effectuer la totalité de leurs trajets. Au cours de cette année, plusieurs incidents d'origine électrique ont affecté les grandes gares d'Île-de-France avec des répercussions importantes sur les circulations. C'est pourquoi SNCF Réseau, en collaboration avec Gares & Connexions, a diligenté le 22 janvier 2018 une mission d'expertise externe sur la robustesse des installations d'alimentation électrique des principales gares du réseau, afin de garantir la continuité de l'exploitation. Cette mission d'expertise a été réalisée sur 9 gares majeures : Paris-Saint-Lazare, Gare d'Austerlitz, Paris Montparnasse, Paris-Gare-de-Lyon, Gare de l'Est, Gare du Nord, Lille Flandres, Lyon-Part-Dieu et Marseille-Saint-Charles. Il s'agissait de faire un état des lieux des installations d'alimentation des gares, de lister et caractériser les fragilités en termes de continuité d'exploitation pour les voyageurs, et de proposer des pistes d'amélioration en tenant compte des programmes de modernisation et de développement des installations prévus et en cours. Plusieurs actions avaient déjà été engagées depuis plusieurs années en faveur de la modernisation du réseau, et le budget qui y est consacré a ainsi été multiplié par trois depuis 2012. Néanmoins, des fragilités techniques et systémiques ont été identifiées par cet audit. Le programme de régénération mis en place par SNCF Réseau permet de traiter la plupart des fragilités techniques liées à l'obsolescence et à la

vétusté des installations. Néanmoins, il sera nécessaire d'adosser au plan de régénération un plan de sécurisation des gares pour résoudre l'ensemble des fragilités techniques identifiées. Pour ce qui concerne les difficultés systémiques, un programme de transformation en profondeur doit être mis en place : il est actuellement en cours de finalisation. En ce qui concerne le cas particulier de la gare de Paris-Saint-Lazare, la modernisation de son poste d'aiguillage a été engagée en 2012 et doit s'achever à la fin de cette année : cela représente un investissement de 80 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Maillard](#)

Circonscription : Paris (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10000

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2018](#), page 5535

Réponse publiée au JO le : [9 octobre 2018](#), page 9148